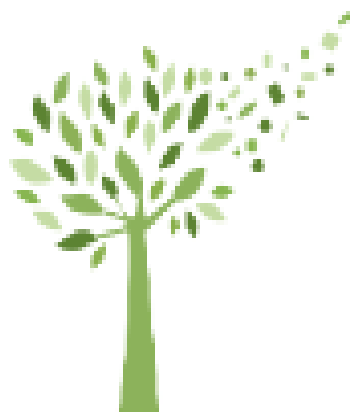


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Athénée Royal
Rochefort - Jemelle

Une école ouverte à tous

PROJET D'ETABLISSEMENT

Implantation de Rochefort

Rue Jacquet 102

5580 Rochefort

084 34 09 10

Implantation de Jemelle

Domaine de Harzir

5580 Jemelle

084 34 09 30

www.atheneerochefort.be

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
1. LA SITUATION ACTUELLE DE L'ETABLISSEMENT ET SON INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT	5
1.1 LA STRUCTURE ACTUELLE	5
1.2 LA PHILOSOPHIE DE L'ETABLISSEMENT	6
1.3 L'ENVIRONNEMENT	6
1.4 POLITIQUE DE PREVENTION	7
1.5 L'INTERNAT	7
1.6 EN GUISE DE SYNTHESE	7
2. LES VALEURS QUI FONDENT L'IDENTITE DE L'ATHENEE ROYAL ET QUI PILOTENT SON PROJET D'ETABLISSEMENT	8
2.1 RESPECT	8
2.2 TOLERANCE	8
2.3 ECOUTE	8
2.4 PARTICIPATION	8
2.5 SOLIDARITE	9
2.6 RECONNAISSANCE	9
2.7 AUTONOMIE	9
2.8 SOCIALISATION	9
2.9 CITOYENNETE	9
3. LES GRANDS DOMAINES D'APPLICATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT	9
3.1 « UNE ECOLE	9
3.1.1 LE PLAN D' ACTIONS COLLECTIVES AU 1 ^{ER} DEGRE	9
3.1.1.1 INTRODUCTION	9
3.1.1.2 STRUCTURE DU 1 ^{ER} DEGRE COMMUN	10
3.1.1.3 STRUCTURE DU 1 ^{ER} DEGRE DIFFERENCIE	11
3.1.1.4 PLAN INDIVIDUALISE D'APPRENTISSAGE (PIA)	11

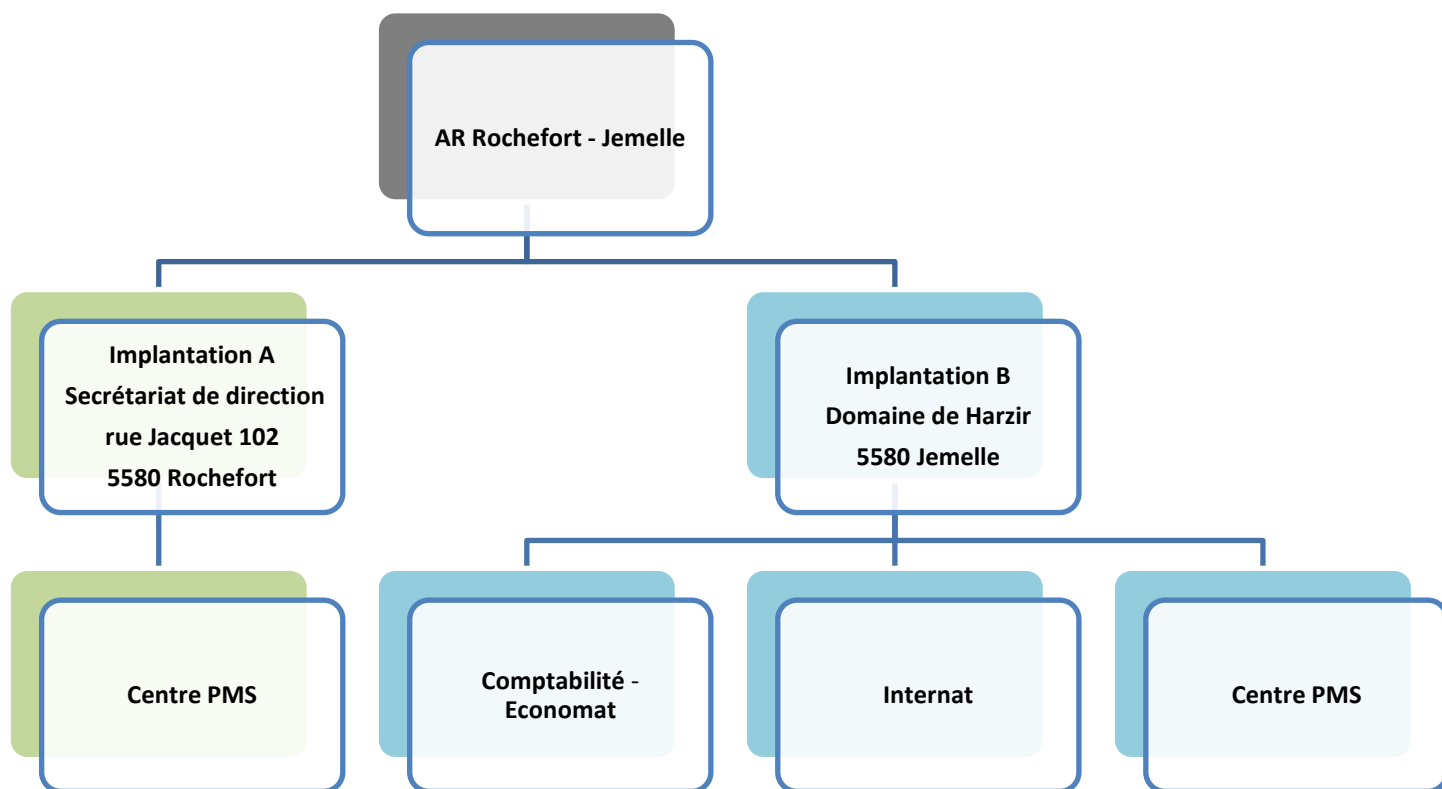
3.1.1.5 DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES ELEVES RELAVANT D'UN PIA	13
3.1.1.6 ACTIVITES EN LIEN AVEC L'ORIENTATION SCOLAIRE	13
3.1.2 L'OFFRE DE FORMATION AU 2 ^{EME} DEGRE	14
3.1.3 L'OFFRE DE FORMATION AU 3 ^{EME} DEGRE	14
3.1.4 L'AVENIR	15
3.1.4.1 LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION	15
3.1.4.2 LES STAGES DANS LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE ET LES FORMATIONS EXTERIEURS PAR DES PROFESSIONNELS	15
3.1.4.3 L'AIDE A L'EMPLOI DANS LES SECTIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES	16
3.1.4.4 LE DEVELOPPEMENT CULTUREL	16
3.1.4.5 LES VOYAGES ET AUTRES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES	17
3.1.4.6 L'EDUCATION AUX MEDIAS	17
3.1.4.7 L'ECOLE NUMERIQUE	17
3.1.4.8 L'ORGANISATION DU SOUTIEN PEDAGOGIQUE	18
3.1.4.9 L'ORGANISATION DE L'EVALUATION	19
3.1.4.10 LES ETUDES ET LE SPORT	19
3.2 ... OUVERTE A TOUS »	20
3.2.1 L'ACCUEIL DE L'ELEVE ET DE SES PROCHES A L'ECOLE	20
3.2.1.1 L'ACCUEIL DE L'ELEVE A SON INSCRIPTION	20
3.2.1.2 L'ACCUEIL DES PARENTS EN TOUTES CIRCONSTANCES	21
3.2.1.3 LES MOMENTS PRIVILEGES DE RENCONTRES COLLECTIVES	21
3.2.1.4 LA PRISE DE CONTACT PAR L'ETABLISSEMENT	21
3.2.1.5 L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS	22
3.2.2 LA COMMUNICATION ENTRE L'ELEVE, L'ECOLE ET LA FAMILLE OU LA PERSONNE RESPONSABLE	22
3.2.2.1 LE CALENDRIER DE L'ETABLISSEMENT	22

3.2.2.2 LE JOURNAL DE CLASSE	22
3.2.2.3 LES EVALUATIONS SOMMATIVES	23
3.2.3 LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE	23
3.2.3.1 LA FACILITATION DU PASSAGE ENTRE LE FONDAMENTAL ET LE SECONDAIRE	23
3.2.3.2 LA FACILITATION DU PASSAGE ENTRE LES DIFFERENTS DEGRES	24
3.2.3.3 LA FACILITATION DU PASSAGE VERS LES ETUDES SUPERIEURES	24
3.2.3.4 L'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN DIFFICULTE PEDAGOGIQUE	24
3.2.3.5 ABSENTEISME ET DECROCHAGE SCOLAIRE	25
3.2.4 LES RYTHMES SCOLAIRES	25
3.2.5 LA POLITIQUE DE PREVENTION	25
3.2.6 LES INFRASTRUCTURES	26
3.2.6.1 L'ACCES AUX LOCAUX	26
3.2.6.2 LA SECURITE DANS LES LOCAUX ET LES ATELIERS	26
3.2.6.3 LES TECHNOLOGIES	26
3.3 LA CITOYENNETE RESPONSABLE	27
3.3.1 LA CITOYENNETE RESPONSABLE DANS LA VIE A L'ECOLE	27
3.3.2 L'OUVERTURE CITOYENNE SUR L'EXTERIEUR	27
3.4 L'EDUCATION A LA SANTE	28
3.4.1 LA LUTTE CONTRE LES ASSUETUDES	28
3.4.2 LA PROMOTION DE LA PRATIQUE DU SPORT	28
3.4.3 LA DIETETIQUE A L'ECOLE	29

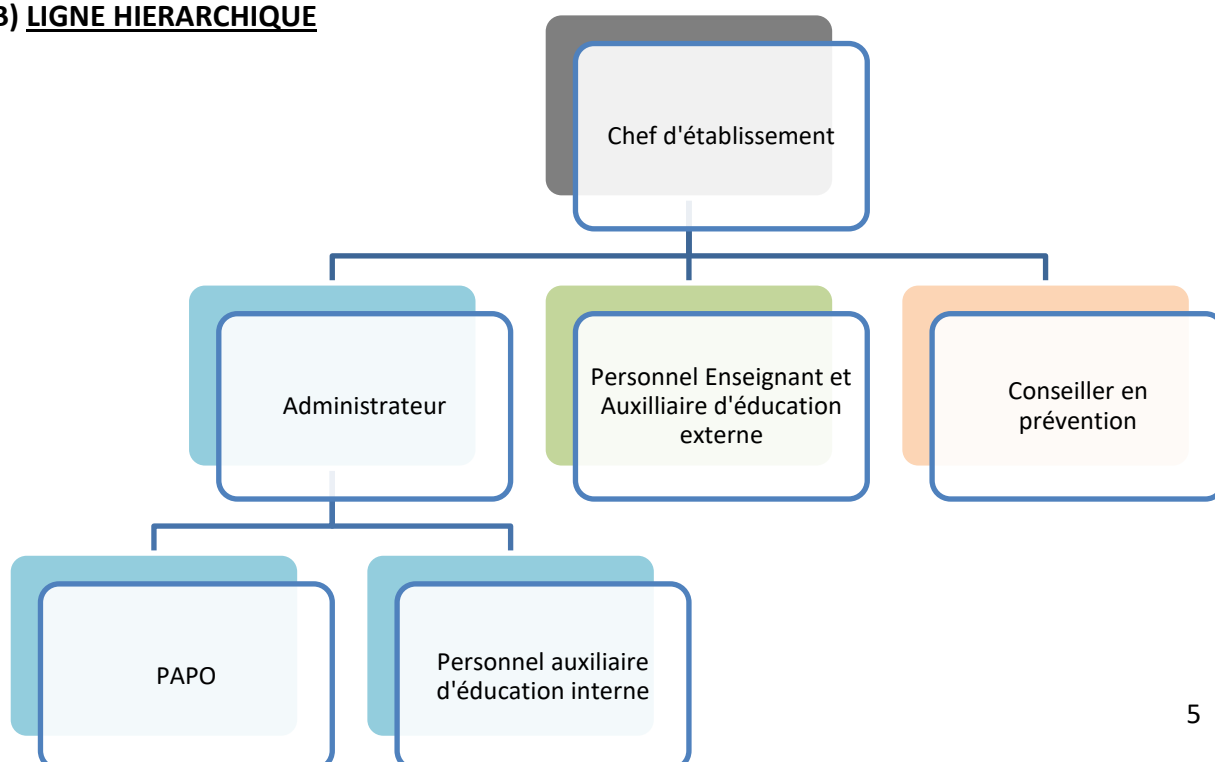
1. LA SITUATION ACUTELLE DE L'ETABLISSEMENT ET SON INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT

1.1 LA STRUCTURE ACTUELLE

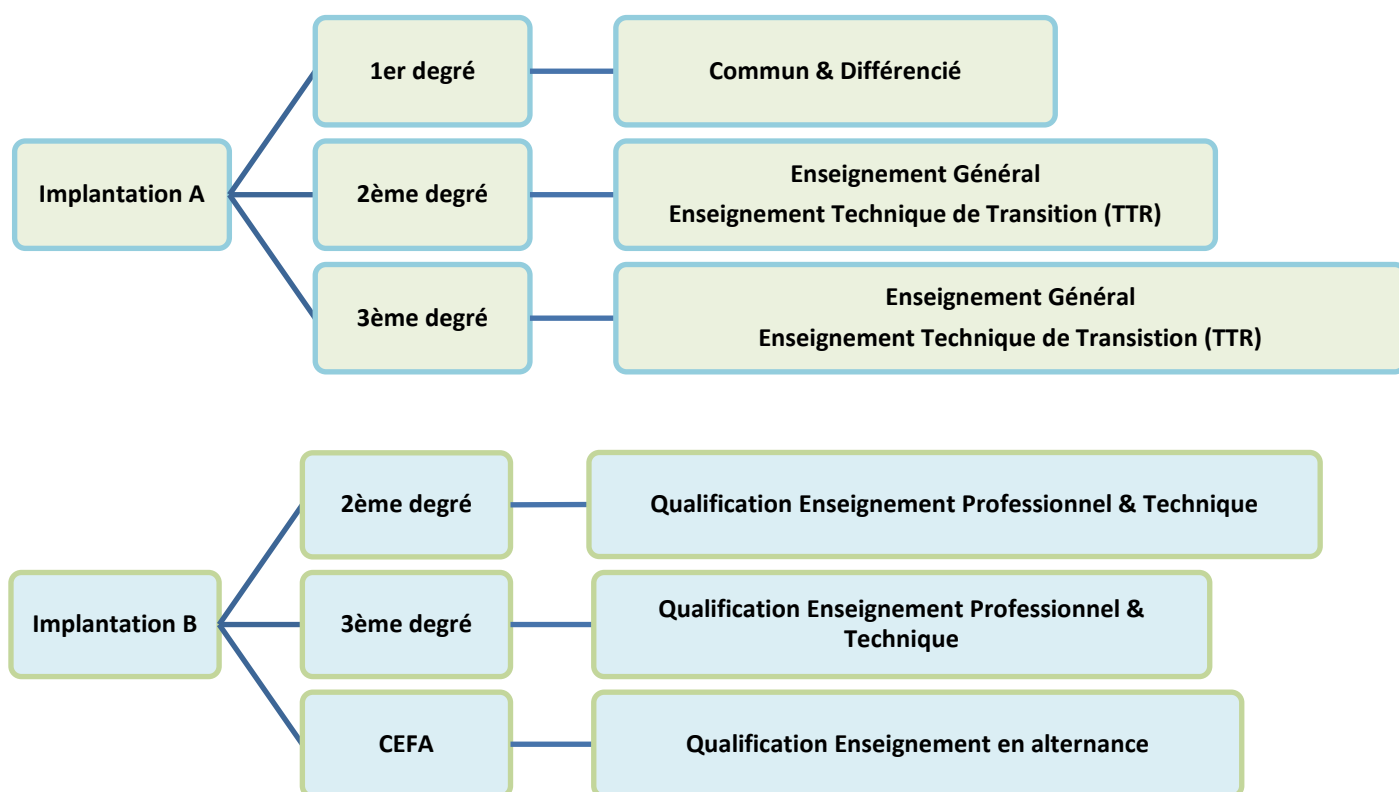
A) ORGANIGRAMME



B) LIGNE HIERARCHIQUE



C) DEGRES D'ENSEIGNEMENT



L'établissement bénéficie de l'aide d'une Amicale qui en plus de son rôle social a pour objectifs de contribuer à la prospérité de l'Athénée, de favoriser l'épanouissement de la communauté scolaire et de resserrer les liens de fraternité et de solidarité entre les élèves et leur famille, les membres de la communauté éducative et les anciens.

1.2 La philosophie de l'établissement

Par son appartenance à un environnement riche de sa diversité, par son atmosphère familiale, notre école permet l'apprentissage de la démocratie et l'ouverture sur le monde, axes positifs et essentiels de l'éducation. Chacun a accès aux savoirs et compétences propres à sa formation, quelles que soient ses origines sociales et culturelles.

L'école s'engage à mettre en place des outils reposant sur l'écoute, la communication, le respect de chacun et la volonté de construire le vivre ensemble.

1.3 L'environnement

L'Athénée Royal est implanté sur l'entité communale de Rochefort. Cette partie de la Famenne comporte des zones boisées importantes. Les champs se situent sur des replats où une couverture limoneuse suffisamment épaisse reposant sur un sous-sol drainant offre des conditions de culture rentables. La densité de population y est faible même si les zones résidentielles s'y multiplient aujourd'hui.

La vocation touristique de Rochefort ville et de quelques villages de l'entité, comme Han-Sur-Lesse, contraste avec l'origine industrielle de Jemelle où l'implantation B s'est développée pour répondre aux besoins de l'économie locale. Jemelle constitue un nœud ferroviaire important relié directement à diverses régions de la Communauté Française. Le TEC et quelques transporteurs privés, en accord avec le MET, ainsi que les réseaux routier et autoroutier permettent aussi des liaisons faciles avec les communes proches (Marche, Beauraing, Tellin) ou plus éloignées.

1.4 Politique de prévention

Un conseiller en prévention est chargé de la gestion du bien-être au sein de l'établissement.

1.5 L'internat

L'internat est situé au domaine de Harzir, domaine boisé sur 15ha, à trois minutes à pied de la gare de Jemelle. Il accueille en priorité les élèves de l'établissement ainsi que des élèves d'écoles primaires de l'entité et d'établissements d'autres réseaux ne possédant pas d'internat. Les jeunes qui le souhaitent y bénéficient d'un entraînement personnalisé en cyclisme et volley-ball. Les partenariats avec la commune de Rochefort et la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles, nous permettent d'accéder au vélodrome de la ville. Nos partenariats avec différents clubs de volley-ball de la région nous permettent de proposer aux internes intéressés, des entraînements correspondant à leur niveau.

- Toutes les chambres sont individuelles. Cela développe non seulement le sentiment d'autonomie par la gestion au quotidien de leur espace personnel, mais également le sens des responsabilités lié à cette indispensable gestion. Des études communes dirigées sont organisées jusqu'à la 3^{ème} année secondaire. Les plus grands peuvent étudier en chambre pour autant que leurs résultats scolaires soient satisfaisants ;
- Outre les activités et programmes d'entraînements spécifiques proposés aux cyclistes, des activités sportives sont proposées chaque mardi soir, le mercredi après-midi étant occupé par des activités culturelles, artistiques ou sportives en fonction des conditions météorologiques ;
- Les internes ont accès à différents terrains et zones d'activités (basket, football, piste » d'athlétisme, pétanque, tennis de table, billard, jeux divers, ...), chaque soir après le souper, et ce jusqu'à la remontée en chambre et toujours sous la surveillance des éducateurs.

L'internat a comme projet la mise en place de « l'école et trail » sur les mêmes bases de fonctionnement de « l'école et cyclisme ». Vu le cadre naturel verdoyant, la mise en place de ce projet est opportun et approprié.

1.6 En guise de synthèse

L'Athénée Royal est un établissement qui offre un vaste choix de formations à tout élève, quels que soient son origine, ses antécédents scolaires, ses projets d'avenir. L'établissement

est animé par une volonté partagée d'accueillir chacun dans sa globalité, sans aucune discrimination, mais avec le souci de l'aider à se découvrir et à se construire.

2. LES VALEURS QUI FONDENT L'IDENTITE DE L'ATHENEE ROYAL ET QUI PILOTENT SON PROJET D'ETABLISSEMENT

RESPECT
TOLERANCE
ECOUTE
PARTICIPATION
SOLIDARITE
RECONNAISSANCE
AUTONOMIE
SOCIALISATION
CITOYENNETE

2.1 Respect

Chaque élève est respecté dans sa personnalité, quels que soient son passé scolaire et ses origines socioculturelles. L'école inculque aux jeunes qui lui sont confiés, le respect de la différence.

2.2 Tolérance

L'établissement permet à ses élèves de fréquenter des jeunes issus de différents milieux, se préparant à des études ou des métiers divers ; il engage chacun à accepter les différences tout en restant soi-même.

2.3 Ecoute

L'école est à l'écoute de ses élèves, de leurs besoins et de leurs aspirations. Elle se veut également accueillante aux demandes de dialogue des parents.

2.4 Participation

Le personnel est associé à toutes les décisions importantes qui engagent l'avenir de l'établissement. Les élèves sont également appelés à participer au développement de celui-ci (via les délégués de classe et le conseil de participation).

2.5 Solidarité

La solidarité s'exerce entre les membres de la communauté éducative, entre les deux implantations, mais également entre l'école et l'environnement social de la commune et de la région.

2.6 Reconnaissance

Chacun est reconnu avec son identité propre et occupe une place importante dans le groupe où il évolue et dans l'ensemble de l'école.

2.7 Autonomie

Les élèves sont responsabilisés progressivement pour gagner en autonomie au fil des années, en vue de devenir des citoyens responsables.

2.8 Socialisation

Un des objectifs prioritaires de l'établissement est d'amener tous les jeunes qui lui sont confiés à vivre en harmonie avec les autres jeunes et les adultes, en vue de s'intégrer dans une société de plus en plus solidaire. Depuis 2020, et suite au projet « photographier la paix », dont nous avons été lauréats, notre école est reconnue école UNESCO. L'école développe de beaux projets liés à la socialisation et à la citoyenneté.

2.9 Citoyenneté

Des projets multiples sont instaurés de manière à ce que chaque élève prenne conscience de son rôle de citoyen.

3. LES GRANDS DOMAINES D'APPLICATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

3.1 « UNE ECOLE ...

3.1.1 Le plan d'actions collectives au 1^{er} degré :

3.1.1.1 Introduction

Le Plan d'Actions Collectives (PAC) explicite l'organisation du 1^{er} degré dans notre établissement, ainsi que les actions structurelles et pédagogiques qui peuvent être enclenchées pour venir en aide aux élèves en difficultés majeures au cours de cette période d'apprentissage.

Il répertorie ainsi les ressources mobilisables dans l'école pour le soutien des élèves en vue d'atteindre les compétences nécessaires afin d'obtenir le CEB et le CE1D (certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire).

3.1.1.2 Structure du premier degré commun

Le premier degré s'articule autour de trois années maximum. Une 1^{ère} Commune, une 2^{ème} Commune et une 2^{ème} Supplémentaire au degré.

Les grilles de 1^{ère}C et de 2^{ème} C comptent une formation commune de 28h et des activités complémentaires de 4h laissées au choix de l'élève et de ses parents.

Ces 4h se déclinent comme suit :

- ▶ Soit 2h d'initiation au latin et à la culture Antique, cours où le professeur vise non seulement à faire découvrir une langue ancienne et sa culture, mais aussi à mieux maîtriser le français et à développer des méthodes efficaces d'apprentissage complétées par 2h d'activité scientifique ou 2h d'informatique ;
- ▶ Soit 2h d'initiation à la vie économique complétées par 2h d'activités scientifiques ou 2h d'informatique ;
- ▶ Soit 2h d'initiation à la pratique sportive orientation football. Celles-ci seront complétées par 2h d'activité scientifique ou 2h d'informatique.

Les élèves qui ne présentent pas de difficultés majeures suivent cette grille toute l'année sans aménagement particulier. Si des difficultés ponctuelles ou plus mineures surviennent, ceux-ci sont conviés à des séances de remédiations en français, mathématique et langue moderne.

Les élèves présentant des troubles de l'apprentissage diagnostiqués et attestés par un bilan médical ou pluridisciplinaire fourni par les parents ou la personne investie de l'autorité parentale se verront proposer un Plan Individualisé d'Apprentissage.

Si un bilan logopédique n'existe pas, en interne, notre logopède réalisera celui-ci.

À tout moment de l'année scolaire, les étudiants rencontrant des difficultés plus importantes et se verront proposer momentanément un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) concerté et rédigé en conseil de classe avec la collaboration du centre PMS local. Il lui sera dès lors proposé des activités de restructuration en français, mathématique et/ou méthode de travail en fonction des besoins spécifiques de l'élève en remplacement de deux heures d'activités complémentaires.

A l'issue des deux premières années, si les difficultés se traduisent par la non-réussite des épreuves communes externes du Certificat d'Etudes du Premier Degré (CE1D) où si l'élève est depuis moins de 3 ans dans le 1^{er} degré ; il se verra orienté vers une année supplémentaire (2S) pour y combler les lacunes constatées. S'il est depuis 3 ans dans le premier degré, il se verra proposé par le conseil de classe, en accord avec les parents, une 3FS (Technique, Professionnel ou alternance -> si 15 ans).

Cette année supplémentaire (2S) permettra à l'élève une remise à niveau visant d'abord la réussite du CE1D. La grille horaire sera adaptée au besoin spécifique de l'élève et un PIA l'accompagnera tout au long de l'année.

Dans le cadre de notre contrat d'objectifs, nous allons être particulièrement attentifs à la lecture et l'orthographe (actions à mener). Dès septembre 2021, lors de remédiations, d'heures d'études ; des ateliers lectures, d'orthographe, d'expression théâtrale seront mis en place.

3.1.1.3 Structure du 1^{er} degré différencié

Nous organisons aussi le degré différencié dans lequel les professeurs aident les élèves à développer les compétences requises pour l'obtention du Certificat d'Etudes de Base (CEB). Le degré différencié permet aussi aux élèves de découvrir des activités dans les secteurs du service aux personnes et de l'industrie.

3.1.1.4 Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA)

Le Plan Individualisé d'Apprentissage est avant tout une démarche basée sur une philosophie positive de l'apprentissage et pose sur l'élève un regard bienveillant pour découvrir puis exploiter différents potentiels. Elaboré pour un élève du premier degré, il est destiné à baliser un parcours d'apprentissage temporairement différent et ciblé sur des difficultés spécifiques. La démarche du PIA se base sur des observations, des constats de difficultés et les ressources de l'élève. Elle vise à cibler des apprentissages spécifiques en activant l'une ou l'autre mesure organisationnelle et/ou pédagogique de soutien. Cette démarche se veut également souple et réflexive puisqu'elle induit une analyse des effets des dispositifs employés en vue d'une éventuelle adaptation. C'est également un outil d'information, de décision, de régulation, de communication, de collaboration et d'évaluation formative. Le PIA permet de mener et de coordonner de façon collégiale des actions concrètes à destination de l'élève et de recueillir des informations sur base d'observations en vue d'identifier les difficultés. Il s'agit d'un dossier progressif (*) qui aide l'élève à mieux comprendre ses processus d'apprentissage et en prendre conscience. De plus, le PIA participe de la sorte à la construction du projet personnel de l'élève et donc à son orientation.

Le recours à un Plan Individualisé d'Apprentissage se fera d'abord pour l'élève qui présente des difficultés, car il s'agit de favoriser la réussite du plus grand nombre, tout en privilégiant le socle de compétences à atteindre à 14 ans, véritable passeport pour tout parcours dans l'enseignement secondaire. Il est à souligner que le PIA du premier degré est destiné à encadrer, de manière efficiente, le parcours d'apprentissage temporairement différent et ciblé sur une ou plusieurs difficultés spécifiques de l'élève. En pratique, le conseil de classe énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée et prévoit des activités spécifiques de remédiations, de remise à niveau ou de structuration des acquis. Le plan précise les modalités organisationnelles instaurées pour les atteindre et, le cas échéant, les modifications temporaires ou permanentes à apporter à la grille hebdomadaire de l'élève. Les élèves bénéficiant d'un PIA sont encadrés par un référent PIA. Il sera donc désigné, parmi les membres du conseil de classe, un référent chargé de son encadrement.

Ce référent est un professeur ou une personne chargée d'une mission de coordination au premier degré par rapport à ce projet spécifique. C'est un lien indispensable entre l'école, l'enfant et les parents. Les rôles, administratif et relationnel, sont primordiaux pour la bonne tenue de ce PIA.

En outre, l'activation du PIA est à envisager lorsque les pratiques habituelles ne parviennent plus à lever les difficultés rencontrées par l'élève. Néanmoins, le conseil de classe est libre de suspendre ce PIA lorsque les objectifs sont atteints et qu'il n'existe pas de nouveaux besoins ou difficultés. Les parents de l'élève sont informés de l'élaboration, de l'ajustement, de la suspension ou de la clôture du PIA concernant leur enfant. Lors de ce contact, les parents peuvent apporter toute suggestion praticable qui pourrait enrichir la démarche.

La collaboration, voire la conjugaison d'un maximum d'acteurs (enseignants, éducateurs, parents, élève, CPMS, intégration, etc.) augmente le nombre et la force des leviers qui peuvent être actionnés.

C'est pourquoi nos équipes éducatives croient en l'éducabilité de tous les élèves qui lui sont confiés et s'attachent à ce que le PIA en vigueur dans notre établissement prenne en compte les dimensions suivantes :

- ▶ L'équipe éducative veille à la progression de chaque élève vers des objectifs communs ;
- ▶ L'équipe éducative distingue ce qui relève de la discipline et ce qui a trait au processus d'apprentissage en tant que tel ;
- ▶ L'équipe éducative mène un travail interdisciplinaire en son sein pour répondre avec cohérence à des besoins ou difficultés d'élèves ;
- ▶ L'équipe éducative planifie et coordonne les actions individuelles pour en optimiser les effets ;
- ▶ L'équipe éducative individualise ponctuellement les parcours en vue d'atteindre les mêmes objectifs communs, qui seront évalués de la même manière, selon les mêmes critères et au regard d'un même niveau attendu ;
- ▶ Les débats au sein du Conseil de classe sont conduits dans une logique collective ;
- ▶ L'organisation du travail des enseignants n'est pas un objectif en soi, mais un moyen d'attendre les visées éducatives ;
- ▶ Les dispositifs pédagogiques mis en œuvre considèrent l'élève en tant qu'individu, représentant ses propres caractéristiques cognitives, intellectuelles, émotionnelles et motivationnelles.

(*) Contrat d'objectifs

La mise en place d'un continuum d'accompagnement avec la participation active des éducateurs et des enseignants afin d'avoir une vision la plus large possible de l'adolescent. Tout cela étant structuré par un référent. Le développement de deux stratégies (voir ci-dessous) de notre contrat d'objectifs permettra la réalisation d'un PIA adaptable.

Axe 2 : augmenter significativement le nombre d'élèves qui suivent un cursus complet dans l'enseignement général

Stratégie 2 : implanter une dynamique de travail collaboratif

GT : mise en place d'un « PIA » adaptable (continuum du PIA du 1^{er} degré). Pour ce faire, un groupe de travail.

Axe 3 : diminuer significativement le nombre d'élèves libres dans l'enseignement

Stratégie 1 : structurer notre enseignement qualifiant

GT : réalisation d'un PIA adapté à l'enseignement qualifiant

3.1.1.5 Dispositions particulières pour les élèves relevant d'un PIA

Les élèves bénéficiant d'un PIA verront leur grille horaire habituelle modifiée temporairement pour l'année scolaire en cours.

En pratique, ces élèves n'assisteront plus en partie (2h) aux heures d'activités complémentaires. En lieu et place, ils seront intégrés dans des modules spécifiques de restructuration en français et en mathématique qui sont organisés en petits groupes aux mêmes moments. Une activité de méthode de travail est également proposée en parallèle avec les activités complémentaires.

Des activités de remédiations sont organisées en langue moderne, en français et en mathématique. Elles sont accessibles à tous les élèves qui en éprouvent le besoin et sont complémentaires à la grille horaire. Elles ont pour objectif de permettre à l'élève de se remettre à niveau immédiatement pour combler au plus vite ses lacunes.

3.1.1.6 Activités en lien avec l'orientation scolaire

Le parcours de chaque élève au premier degré doit lui permettre de s'orienter à l'issue de celui-ci. En effet, un choix d'options ou de filières s'impose à l'entrée du second degré.

Les activités complémentaires doivent aider l'élève dans cette réflexion d'orientation. Chaque établissement, à travers son projet éducatif, s'engage dans des missions spécifiques qui lui sont propres. Notre école ne peut offrir toute la diversité des activités possibles.

Afin de remplir plus complètement cette mission d'orientation, nous organisons, au 1^{er} degré, des moments de découverte et de contact, individuels ou collectifs, dans des domaines différents de ceux proposés dans notre offre d'enseignement (approche orientante).

A cet égard, nous mettrons sur pied un minimum de 3 journées consacrées à des activités ou visites centrées sur ces réflexions permettant de découvrir notamment d'autres options ou formes d'enseignement. Ces projets pourront se concrétiser en collaboration avec d'autres

établissements scolaires, avec le monde professionnel et notamment avec les centres de technologie avancée ou lors de salons prévus à cet effet.

3.1.2 L'offre de formation au 2^{ème} degré

L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION	L'ENSEIGNEMENT DE QUALIFICATION
A caractère général avec : ◆ Des sciences (3h et 5h) ◆ De l'anglais (4h) et du néerlandais (4h) ◆ Des sciences économiques (4h) A caractère technique avec : ◆ Le sport-étude (football 8h)	A caractère technique avec : ◆ Des techniques sociales ◆ De l'informatique A caractère professionnel, avec : ◆ De la construction et du gros-œuvres ◆ Des services sociaux ◆ De la vente Formation professionnelle en alternance (CEFA Art.45-Art.49-CPU) ◆ Maçon(ne) ◆ Commis(e) de cuisine ◆ Auxiliaire de vente ◆ Auxiliaire de bâtiment ◆ Electricité ◆ Electricien automatique ◆ Chef cuisinier de collectivité

3.1.3 L'offre de formation au 3^{ème} degré

L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION	L'ENSEIGNEMENT DE QUALIFICATION
A caractère général avec : ◆ Des mathématiques (4h et 6h) ◆ Des sciences (3h et 7h) ◆ De l'anglais (4h), du néerlandais (4h) ◆ Des sciences économiques (4h)	A caractère technique avec : ◆ De l'animation ◆ De l'informatique ◆ De l'automatisation A caractère professionnel, avec : ◆ De la vente (7^{ème} complémentaire en technique de vente) ◆ De la puériculture (7^{ème} année et CESS)

3.1.4 L'avenir

3.1.4.1 Le pilotage de l'offre de formation

L'année scolaire se déroule en étroite collaboration avec le monde socioculturel, les entreprises et les différents secteurs d'activité économique de la région. Ces relations permettent l'adéquation entre les pratiques scolaires et celles du monde économique. Une analyse constante des besoins de formation débouche sur de nouvelles programmations. Un(e) référent(e) est désigné(e) (choix sur base de candidature) afin de proposer et de développer des options novatrices et spécifiques à notre établissement, répondant à un besoin de la région. Nous Gérons, multiplions et développons sans cesse nos partenariats avec les entreprises afin de favoriser, en collaboration avec les différents acteurs (Forem, Cité des métiers, PMS, ...), l'approche orientante.

3.1.4.2 Les stages dans les enseignements professionnels et techniques et les formations extérieures par des professionnels

Au 3^{ème} degré, le contact et l'apprentissage avec des professionnels mettent les élèves en situation de réalité professionnelle. Ceci les amène à s'adapter à des contextes relationnels et technologiques variés. En mettant les élèves face à des tâches complexes, les stages contribuent à leur maturation socioprofessionnelle et à leur motivation pour l'entrée dans la vie professionnelle ou la poursuite des études. Par exemple, les élèves de l'option « commis de cuisine » du CEFA effectuent des stages dans des Centre de Technologies Avancées (CTA) où ils sont initiés aux techniques et matériels modernes. En plus des stages obligatoires en entreprise, à raison de minimum 4 semaines par année, pour toutes les sections du qualifiant, nos élèves suivent des stages spécifiques qui peuvent leur apporter un brevet supplémentaire. Citons ainsi comme exemple la formation « Linux » grâce à une collaboration étroite avec Technobel. Nous gardons le souci constant de saisir toute opportunité de compléter utilement la formation de nos élèves.

La problématique des stages fait partie intégrante de notre contrat d'objectifs.

Axe 3 : diminuer significativement le nombre d'élèves libres dans l'enseignement qualifiant.

Stratégie 3 : Interagir le plus souvent avec le monde du travail

Accentuer les relations et la collaboration avec le PME

Organiser des visites de foires et de salons

Mise en place de stage de types 1,2 et 3

3.1.4.3 L'aide à l'emploi dans les sections professionnelles et techniques

Organisée en partenariat avec la *Maison de l'Emploi* et le CPMS, cette aide offre aux élèves une préparation à la recherche active d'un premier emploi. En complément à cette initiative, notre établissement établit de nombreux contacts avec les différents secteurs professionnels afin de préparer au mieux nos jeunes à accéder à un premier emploi. Différents éléments permettent de soutenir et d'augmenter l'efficacité de ce projet. Citons par exemple, la réalisation de portfolios permettant la découverte des métiers ainsi que la mise sur pied d'une « journée des métiers ».

3.1.4.4 Le développement culturel

Notons tout d'abord que le développement culturel ainsi que les différentes activités pédagogiques extra-muros doivent rester accessibles à tous. Pour y parvenir, nous veillons à ce que toutes les excursions, les voyages et les activités soient le plus largement possible financés par l'implication des élèves et de leurs professeurs : vente de collations aux récréations, marché de Noël, ... Nous voulons en effet que la situation financière de la famille ne constitue pas un obstacle au développement du jeune. De plus, un soutien supplémentaire peut, ponctuellement, être sollicité auprès de l'Amicale de l'école.

Régulièrement, une équipe d'enseignants se réunit et sélectionne, imagine ou met sur pied différentes activités culturelles sportives ou citoyennes (conseils de discipline, parcours Vita, journée info-drogues, secourisme, journée d'insertion socioprofessionnelle, journée à thème liée à l'actualité, code de la route, visite d'un centre de revalidation...). Les projets proposés seront chaque année évalués afin d'éventuellement les reconduire en y apportant les actions correctrices nécessaires pour en améliorer la portée pédagogique.

Quelle que soit leur orientation, chaque année, les élèves ont l'occasion de découvrir la culture au sens le plus large possible à travers diverses activités mises en place par leurs professeurs :

- ▶ Visites de bibliothèque communales et de l'Université de Liège ;
- ▶ Participation à des organisations réalisées par le centre culturel de Rochefort ;
- ▶ Excursions à « Malagne », safari à Han-Sur-Lesse, visite du Fourneau-Saint-Michel, etc... ;
- ▶ Participation à des projets WBE ;
- ▶ Projets Unesco ;
- ▶ Projet « devoir de mémoire » ;
- ▶ Visite de musées ;
- ▶ Visite d'entreprises locales ;
- ▶ ...

Nous développons également des projets visant le développement d'aptitudes sociales et relationnelles. Citons par exemple, notre projet « survie » : les élèves de 2^{ème} année

participent à un « camp de survie », en collaboration avec les para-commandos de Flawinne et accompagnés des élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année de l'option technique sociale. Cette activité vise à assurer une meilleure insertion sociale et scolaire et à prévenir les phénomènes d'exclusion en favorisant au sein du groupe les prises de responsabilité et les gestes de solidarité et de coopération.

3.1.4.5 Les voyages et autres activités extrascolaires

Différents voyages à vocation pédagogique jalonnent le parcours de nos étudiants. Ceux-ci, à l'initiative d'enseignants ou d'élèves, permettent à ces derniers d'aborder dans une pédagogie par projet, les notions transversales abordées dans les cours des différentes matières.

- Fin de 2^{ème} : en alternance, voyage sur le thème de l'histoire et sur le thème des sciences ;
- Fin de 4^{ème} : voyage sur le thème du devoir de mémoire
- Fin de 6^{ème} : voyage rhétos

3.1.4.6 L'éducation aux médias

L'Athénée participe à l'opération « ouvrir mon quotidien » ainsi qu'à l'opération « journalistes en classe ». Tous les quotidiens de la presse francophone belge sont mis à la disposition des élèves chaque jour. Régulièrement, nous recevons la visite de journalistes qui viennent présenter leur métier.

Pour l'option socio-économique : abonnement aux magazines Trend Tendance, Test Achat. Une réflexion permanente est mise en place pour que les élèves d'aujourd'hui soient des adultes armés du sens critique qui leur permettra de faire, notamment, la distinction entre information et persuasion. Nous amenons également les élèves à utiliser les médias pour des actions de sensibilisation à des thèmes qui les touchent particulièrement comme, par exemple, le harcèlement, la violence, l'usage des réseaux sociaux...

Enfin, les élèves sont également invités à passer du statut de consommateur de médias à celui de réalisateur et d'acteur. Sur les conseils et le soutien d'enseignements, ils sont invités à réaliser, rédiger et éditer le journal de l'école, reprenant différents articles traitant de la vie de l'Athénée.

3.1.4.7 L'école numérique

Pour permettre l'aboutissement de notre projet « école numérique », l'établissement se fixe les objectifs suivant au niveau des usages pédagogiques du numérique : nous allons augmenter l'utilisation d'internet dans les classes, nous voulons avoir un minimum de documents papier et entrer dans l'ère du numérique afin d'appliquer des méthodes d'enseignement novatrices. Nous voulons mettre l'accent sur les compétences

pédagogiques numériques dans le cadre du développement professionnel, mais aussi former les élèves aux outils numériques afin de leur donner les compétences-clés indispensables à leur accession au marché de l'emploi. Nous créerons des activités leur permettant de construire et de s'approprier des connaissances de façon autonome. Notre objectif est bien de les rendre acteurs de leur propre apprentissage. Nous désirons permettre le prolongement de la classe hors temps scolaire et établir une continuité des savoirs, de la pédagogie et des techniques. Le développement de nouveaux projets, s'inspirant du concept de « blended learning », doit permettre aux élèves de s'approprier les savoirs et les compétences tout en développant leur autonomie et leur capacité à se mettre en projet. Grâce au projet « école numérique », notre école est dotée d'une nouvelle connexion internet et wifi (fibre optique). Toutes les classes sont équipées de cette connexion. A l'avenir, toutes les classes rénovées seront munies soit de rétroprojecteur, soit d'écran digital, d'un PC (tour ou portable). Un projet IPAD est en cours pour les enfants à besoins spécifiques. Nous allons permettre aux enfants dans le besoin d'obtenir un PC portable en prêt (IPAD, Chromebook). Le but à court terme est de faire du numérique un partenaire incontournable dans le parcours scolaire de l'enfant (pédagogique, structure, développement).

La situation COVID, nous a permis d'accélérer la mise en place et l'utilisation par les professeurs et les élèves (hybridation) de notre plateforme Teams. Ce qui est en adéquation avec notre contrat d'objectifs.

Axe 1 : améliorer significativement le taux de réussite du 1^{er} degré G vers le 2^{ème} degré G

Stratégie 2 : pédagogies nouvelles (math, sciences, langues)

GT12 : création d'un Cloud ; formation des utilisateurs

Pour les enfants à besoins spécifiques, le projet IPAD est mis en place avec l'aide de notre logopède et le service des pôles territoriaux.

Nouvelle technologie : un dispositif Lü installé dans la salle de sports de Rochefort permet d'associer et de développer le pédagogique et le sportif (<https://www.play-lu.com>).

3.1.4.8 L'organisation du soutien pédagogique

Disposer d'une école à dimension humaine nous permet de mettre en place et de développer différents outils et dispositifs permettant un soutien plus performant de l'élève. Citons par exemple :

- ▶ L'organisation d'études dirigées par des enseignants ;
- ▶ La mise sur pied, durant les moments informels, d'un cours de méthodes de travail (y compris la pédagogie différenciée) au profit des élèves. Intervention de notre logopède, de professeurs pensionnés référents ;
- ▶ Pour les élèves en difficultés scolaires (absentéisme, décrochage, ...), la mise en place d'un lieu de paroles, d'échanges, d'écoute et de respect favorisant et s'appuyant sur la collaboration entre les élèves, sous la tutelle d'enseignants. Intervention du CPMS et de notre psychopédagogue ;

- ▶ Mise à disposition d'un local à disposition des élèves pour lever les difficultés (exemple : les plus forts peuvent soutenir l'effort des plus faibles en leur réexpliquant certaines parties d'un cours) ;
- ▶ Pour les élèves de l'internat, le développement d'un système de communication performant et efficace entre les différents intervenants (éducateurs, enseignants, direction, ...) ;
- ▶ Utilisation d'un logiciel de communication Ecole-Parents ;
- ▶ Accentuation de l'utilisation de livres avec QR Code (RCD) ;
- ▶ Utilisation de plateformes spécifiques : OSCAR (mathématiques), Projet Voltaire (orthographe) ;
- ▶ Pour les élèves de l'internat, la mise ne place d'un dispositif assurant le suivi des devoirs et des leçons des élèves de l'Athénée, en collaboration entre les enseignants et les éducateurs. Intervention de l'ASBL « Educ en plus » ;
- ▶ Contrat d'objectifs :
 - Axe 1 : améliorer significativement le taux de réussite du 1^{er} degré G vers le 2^{ème} degré G ;
 - Stratégie 2 : pédagogies nouvelles (math, sciences, langues) ;
 - GT12 : renforcer la méthodo (besoins spécifiques, tirer vers le haut, enfant à difficulté), utilisation TIC ;
 - Stratégie 3 : renforcer les apprentissages pour tous ;
 - GT13 : méthodologie commune de la chronologie des apprentissages et le RCD.

3.1.4.9 L'organisation de l'évaluation

L'évaluation s'intègre dans un processus de maturation. L'élève a droit à l'erreur et le conseil de classe analyse son évolution en tenant compte du bagage avec lequel il a commencé son année et des progrès qu'il a réalisés.

Le bulletin est un moment de mise au point. Aussi les commentaires sont-ils personnalisés et aussi précis que possible.

Dans le premier degré, les conseils de classe de l'année et les mises au point ponctuelles sont autant d'occasions de communiquer avec l'élève afin de l'aider à aller de l'avant, à poser des actes responsables et à prendre confiance en ses possibilités. Le projet de gérer administrativement tous les documents « conseil de classe » via ISIS est en cours. Cela permettra de centraliser ceux-ci et d'être une source d'information efficace pour tous les professeurs. A l'approche du tronc commun (2026-2027), notre établissement prend le train en marche et applique la méthode de l'évaluation continuée.

3.1.4.10 Les études et le sport

L'Athénée propose tout d'abord la possibilité de s'orienter dans la section « Sports-Etudes » de l'enseignement technique de transition en football. L'élève a également le loisir de pratiquer le sport en choisissant l'orientation en Technique de Qualification option

animateur. De plus, pour « l'école et cyclisme », notre internat met à disposition des élèves désireux, un entraîneur expérimenté qui garantit à chacun une pratique individualisée avec mise au point hebdomadaire et suivi permanent. Précisons également que l'école, tournée vers le sport, met un maximum de moyens à la disposition des jeunes qui lui sont confiés : circuit VTT dans le domaine, véhicule de l'école, tapis de course, vélos sur rouleaux, alimentation appropriée, adaptation des horaires d'étude, ...

3.2 ...OUVERTE A TOUS »

3.2.1 L'accueil de l'élève et de ses proches à l'école :

3.2.1.1 L'accueil de l'élève à son inscription

L'inscription d'un élève est une démarche de confiance mutuelle. Le partenariat qui se crée entre les parents et l'école a pour objectif l'éducation et la formation d'un jeune jusqu'à sa majorité. Il apprendra progressivement à devenir acteur autonome de son évolution, et, dès lors, à participer à son projet scolaire et professionnel. Si l'élève est majeur, c'est d'emblée qu'il doit répondre à cette condition en signant un contrat avec l'école.

L'Athénée communique à l'élève et aux personnes responsables, les cadres de référence sur lesquels il appuie ses exigences (Décret « Missions », Projet Educatif de la Communauté française, Projet Pédagogique de la Communauté française, Projet d'Etablissement, Règlement d'Ordre Intérieur) et les parents s'engagent à les respecter et à les faire respecter par leur enfant. Si l'élève est majeur, il prend cet engagement seul.

Les parents (ou l'élève majeur) prennent connaissance des offres de formation et des conditions d'accueil et l'école s'engage à fournir à l'élève les conditions d'apprentissage qui lui permettront d'acquérir et de développer les savoirs et compétences attendus. En cas de doute lors de l'inscription, l'assistance du CPMS est sollicitée.

Dans le cas d'une inscription tardive, l'entretien avec la direction vise à faire apparaître les motivations de l'élève pour une insertion harmonieuse. En fonction des circonstances, un contrat personnalisé peut être établi entre l'élève majeur et l'école où entre celle-ci et la personne responsable.

L'inscription de l'élève s'accompagne de la remise d'un dossier reprenant :

- ▶ Les textes de référence : projet éducatif, projet pédagogique, projet d'établissement, ROI, système de sanctions ;
- ▶ Les coordonnées utiles ;
- ▶ Les autorisations diverses.

Accueil particulier aux élèves de 1^{ère} année :

- ▶ Découverte de l'école et du groupe les deux premiers jours de septembre ;

- ▶ Cohésion et connaissance individuelle élève/professeurs ;
- ▶ 1^{er} jour au centre culturel de « La Malagne », organisation d’ateliers « découverte » ;
- ▶ Choix d’un parrain : un élève de 5^{ème} ou de 6^{ème} va aider l’élève à mieux appréhender les différentes difficultés liées à la découverte d’un nouvel environnement ;
- ▶ 3 jours à Chevetogne (mi-septembre) pour toutes les classes de 1^{ère} année : pour les élèves, c’est d’abord et avant tout l’opportunité de faire connaissance et de tisser des relations sociales entre eux. Ils seront confrontés à des exercices et des épreuves les amenant à se respecter dans leurs différences et à réfléchir sur les différentes valeurs prônées par l’établissement.

3.2.1.2 L’accueil des parents en toutes circonstances

Un coup de fil, une demande de rendez-vous, un passage inopiné par l’école donnent toujours lieu à une réponse : un membre du personnel est à l’écoute et tente d’apporter l’information, la réponse, le soutien demandés. Selon la nature du problème, les enseignants, les éducateurs, le CPMS, le médiateur peuvent être associé. Notre logiciel de communication MyRo participe à ce rapprochement école-parents.

3.2.1.3 Les moments privilégiés de rencontres collectives

- ▶ Des réunions de prise de contact sont organisées ainsi que des rencontres sur rendez-vous ;
- ▶ Les réunions à la fin des deux premières périodes, après les examens de Noël et à la fin de l’année ;
- ▶ Les goûters ou dîners organisés par des élèves ;
- ▶ Les soupers des élèves des classes terminales, de l’Amicale ou de l’Internat ;
- ▶ La cérémonie de remise des prix ;
- ▶ Ecole en fête :
 - Divers spectacles ;
 - Marche gourmande ;
 - Marche Adepts ;
 - Portes ouvertes ;
 - Déjeuner malin suivi de journée sportive ;
 - ...

3.2.1.4 La prise de contact par l’établissement

Selon la nature du problème ou le degré de gravité de fait inhabituels, le directeur, l’administrateur, les éducateurs, les enseignants prennent contact avec la famille par téléphone ou par écrit. Les membres du personnel ont le souci de clarifier chaque situation de manière à privilégier un partenariat constructif au bénéfice de l’élève en utilisant toutes les ressources possibles.

3.2.1.5 L'accueil des nouveaux enseignants

Cette volonté de faire de l'Athénée une école ouverte à tous se traduit également par des actions concrètes à destination des nouveaux membres de notre équipe pédagogique. Afin que ceux-ci soient le plus rapidement possible imprégnés de notre approche pédagogique et que leurs actions d'apprentissage s'inscrivent en cohérence complète avec celles de l'ensemble de l'équipe. Ce dispositif lui permet non seulement d'appréhender rapidement les structures, modalités et procédures propres à l'Athénée, mais également d'adopter les comportements éthiques attendus, dans le respect des règles de déontologie de la profession.

Afin d'harmoniser nos pratiques, nous nous efforçons de proposer en permanence une politique cohérente d'échanges et d'ajustements basée sur le groupe d'intervention où sont interrogés, dans un souci d'amélioration continue, les méthodes, outils et pratiques de chacun. Chaque nouvel enseignant est pris en charge à son arrivée par notre référent(e) « jeune enseignant(e) ». Il reçoit le vade-mecum et il reçoit le petit guide du jeune enseignant (WBE). Une activité (sortie extérieure, souper) est organisée la première semaine de septembre afin d'accueillir et intégrer nos jeunes enseignants.

3.2.2 La communication entre l'élève, l'école et la famille ou la personne responsable

3.2.2.1 Le calendrier de l'établissement

Ce calendrier reprend les activités organisées et toutes les informations utiles aux parents et aux élèves pour une gestion correcte du temps. Il est remis aux élèves en début d'année scolaire sous la forme d'éphémérides.

3.2.2.2 Le journal de classe

Outre son utilité en tant qu'aide-mémoire pour l'élève, le journal de classe est aussi le document de base de la communication entre l'école et les parents ou responsables. Il est la référence en ce qui concerne :

- ▶ Le ROI propre à l'établissement ;
- ▶ Les autorisations diverses ;
- ▶ Les remarques quotidiennes des professeurs ;
- ▶ Les arrivées tardives et les départs anticipés ;
- ▶ Les remarques disciplinaires ;
- ▶ La pratique de la citoyenneté responsable.

Depuis l'année dernière, les parents et les élèves ont accès à MyRo agenda. Cela permet à ceux-ci d'avoir connaissance du journal de classe en ligne au quotidien.

3.2.2.3 Les évaluations sommatives

Les résultats obtenus lors des évaluations sommatives sont communiqués aux parents ou à la personne responsable par l'intermédiaire du journal de classe. Les travaux sont corrigés et rapportés au domicile pour consultation. Ils sont signés par les parents ou la personne responsable de l'élève. Ils sont rapportés au professeur dans les plus brefs délais.

Une réunion de parents est organisée à l'issue de chaque session d'examens. A cette occasion, les épreuves des élèves sont tenues à la disposition des parents, de la personne responsable ou de l'élève majeur. Sur demande motivée écrite adressée au chef d'établissement, une copie de l'épreuve peut être obtenue moyennant paiement.

3.2.3 La continuité pédagogique

Le passage d'un niveau scolaire à un autre est souvent source d'angoisses, chez les adolescents comme chez les parents ou les personnes responsables. Il est donc utile, dans un premier temps, de dédramatiser aux yeux des uns et des autres ce qui peut paraître difficile aux moments charnières de l'évolution socio-affective du jeune : les passages entre le primaire et le secondaire, entre les différents degrés du secondaire, entre le secondaire et le monde du travail ou les études supérieures.

Toutefois, il existe d'autres moments de passage difficiles dans un parcours scolaire, en particulier lorsqu'ils sont liés à une réorientation consécutive à un échec ou au passage des enfants issus de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire. L'Athénée, avec son équipe éducative et en collaboration avec le CPMS, accompagne aussi ces élèves dans ces moments particuliers.

3.2.3.1 La facilitation du passage entre le fondamental et le secondaire

Ce passage est sans aucun doute un des plus délicats qu'il soit ! Une transition harmonieuse à ce niveau est un fameux avantage pour la suite du parcours scolaire de l'enfant. La plus grande difficulté rencontrée ici est liée au fait que ce passage s'accompagne d'un changement radical d'environnement de travail. Pour favoriser cette transition, l'Athénée organise toute une série d'activités :

- ▶ Des journées mixités ;
- ▶ Des animations dans les écoles primaires de la région ;
- ▶ Des journées Portes Ouvertes ;
- ▶ Des expériences en labo ;
- ▶ Des animations ;
- ▶ Des journées sportives ;
- ▶ Des actions de promotion de notre internat ;
- ▶ ...

Dans cet effort pour faciliter cette transition, n'oublions pas toutes les mesures liées à l'accueil spécifiques aux élèves de 1^{ère}, citées dans le paragraphe 3.2.1.1.

Le rôle de l'éducateur (1^{er} degré) est primordial. Il doit être le retour, le référent socio-affectif du jeune dont le passage dans le secondaire est difficile, perturbant, déstabilisant. Il doit être le relai privilégié avec les parents. Ceux-ci étant souvent plus inquiets que le jeune.

Notre contrat d'objectifs tient compte de cet état de fait.

GT31B : rôle des éducateurs, relais élèves-familles-école

3.2.3.2 La facilitation du passage entre les différents degrés

- ▶ En collaboration avec le CPMS, nous développons des activités d'information à destination des parents, des personnes responsables et des enfants ;
- ▶ Nous accueillons les parents/les personnes responsables des élèves de première année en début d'année scolaire. Cette rencontre avec les enseignants, les éducateurs, le CPMS et la direction permet d'identifier les attentes et de veiller à y répondre rapidement avec efficacité ;
- ▶ L'Athénée a à cœur d'organiser des rencontres avec d'anciens élèves afin de laisser l'opportunité aux élèves de recevoir des réponses concrètes aux questions qu'ils se posent sur le choix de leurs études ou de leur orientation professionnelle.

3.2.3.3 La facilitation du passage vers les études supérieures

En 6^{ème} générale, nous demandons à l'élève de réaliser, présenter et défendre un travail de fin d'études. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de préparer au mieux nos élèves aux réalités qui vont joncher leur parcours dans l'enseignement supérieur, tant en Haute Ecole qu'à l'Université.

3.2.3.4 L'accompagnement des élèves en difficulté pédagogique

- ▶ Nous organisons des remédiations en 1C et en 2C ;
- ▶ Les professeurs qui disposent d'heures de tâches pédagogiques ou simplement d'heures libres dans leur horaire, proposent une réflexion sur les méthodes de travail aux élèves demandeurs d'aide ;
- ▶ Le CPMS collabore à la mise en place d'une politique de recherche d'efficacité dans les études ;
- ▶ En cas de difficulté majeure, nous informons les parents, les personnes responsables et les élèves en temps voulu sur les possibilités et les modalités d'une réorientation ;
- ▶ Pour les élèves du premier degré, les conseils de classe sont suivis systématiquement d'un courrier aux parents, à la personne responsable ou à l'élève, éventuellement d'une invitation à un entretien qui sera personnalisé ;
- ▶ Engagement d'une logopède en interne qui permet de mettre en place une stratégie structurelle et matérielle pour les enfants à besoins spécifiques ;
- ▶ Aide pédagogique supplémentaire pour les élèves qui se trouvent dans un processus d'intégration.

3.2.3.5 Absentéisme et décrochage scolaire

Pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, nous travaillons avec divers partenaires tels que le CPMS et le service de médiation scolaire. Ceux-ci sont à la disposition des parents et élèves en cas de difficulté.

Pour une prise en charge individuelle et personnalisée des cas problématiques, différentes pistes sont proposées pour répondre au mieux aux difficultés rencontrées. Au besoin, nous dirigeons les familles vers des services tels que l'ASBL « Emergence pour l'accrochage scolaire », les plannings familiaux, le SAJ, Attribut Mobile, le SPJ, ... Une collaboration effective avec les Autorités locales reste de mise en toutes circonstances. Le décrochage scolaire a comme conséquence fréquente le passage à une situation d'élève libre.

Cette problématique, on en a fait un axe de notre contrat d'objectifs.

Axe 3 : diminuer significativement le nombre d'élèves libres dans l'enseignement qualifiant

Stratégie 1 : structurer notre enseignement qualifiant

Stratégie 2 : revoir l'encadrement de chaque élève comme une individualité avec ses forces et faiblesses

Stratégie 3 : interagir le plus souvent possible avec le monde du travail

3.2.4 Les rythmes scolaires

En fonction de l'âge et de la maturité, les besoins des élèves ne sont pas identiques. Le conseil de classe prend les dispositions nécessaires pour que les contraintes d'organisation de l'horaire général ne soient pas un obstacle à l'évolution de chacun à son propre rythme, dans le respect des programmes, des socles de compétences et des compétences terminales. L'évaluation formative, en particulier, offre à nos élèves le droit à l'erreur qui les amènera, petit à petit, à construire leurs savoirs et à développer les compétences requises.

3.2.5 La politique de prévention

L'établissement a le projet d'inclure plutôt que d'exclure, d'intégrer plutôt que de tenir à l'écart. C'est pourquoi une place importante est accordée chaque jour à la poursuite de cet objectif, tant par des actions de reconnaissance de la différence sociale et culturelle que par des actions de prévention des comportements négatifs.

Chaque membre du personnel travaille au quotidien en restant proche des parents, de la personne responsable ou de l'élève majeur. Toute action est menée en partenariat avec le CPMS.

A l'Athénée Rochefort-Jemelle, les règles sont claires : le ROI, la fiche disciplinaire, le règlement d'atelier, les critères d'évaluation sont expliqués précisément en début d'année

scolaire et rappelés régulièrement. Les règlements et le système de sanctions sont revus en fin d'année et adaptés en fonction de l'évolution de la situation, ceci en partenariat avec les membres du personnel, les élèves, le Comité de Concertation de Base et le Conseil de Participation. Les règlements d'atelier évoluent aussi en fonction des nouvelles réglementations imposées par l'administration ou par le Bien-Etre au travail.

Tous les acteurs de l'école, élèves, équipe éducative et direction, établissent une charte de règles de vie à respecter à l'école.

3.2.6 Les infrastructures

Notre volonté est d'offrir à chacun des infrastructures fonctionnelles, rationnelles, répondant aux normes d'hygiène et de sécurité fixées par la législation. En plus, nous aménageons les locaux pour que chaque section s'y sente bien. Les parties de bâtiments spécifiquement réservées aux membres du personnel sont aménagées et équipées à la convenance de la majorité, après concertation des personnes concernées, pour que le lieu de travail soit un espace agréable à tous.

3.2.6.1 L'accès aux locaux

L'établissement doit offrir un accueil privilégié aux nombreux visiteurs qui contribuent à son développement. Parallèlement à cela, l'école est un espace privé à l'intérieur duquel chacun doit se sentir chez soi, conscient des règles qu'il doit observer.

3.2.6.2 La sécurité dans les locaux et les ateliers

Elle est assurée grâce au contrôle régulier des infrastructures de l'établissement qu'effectue notre conseiller en prévention interne à l'établissement, en collaboration avec les organismes agréés ou les services compétents.

Une équipe de première intervention suit une formation complémentaire d'un jour chaque année pour garantir les gestes sûrs en cas d'accident dans l'établissement. L'implantation de Jemelle dispose d'un système AED au hall sportif. Du personnel est formé à son utilisation et la mise en place d'un deuxième appareil sur l'implantation de Rochefort est planifiée. Grâce au travail depuis de longues années de notre conseiller en prévention, notre établissement possède un registre sécurité, un plan interne d'urgence (PIU), une équipe de première intervention. Notre structure bien être et prévention est bien en place.

Enfin, pour chacune des options, nous demandons aux élèves une tenue spécifique en rapport avec le règlement des ateliers.

3.2.6.3 Les technologies

L'entretien et l'aménagement du matériel informatique sont en partie assurés par les élèves de la section « Techniciens en informatique » avec leur professeur, qui réalisent ainsi des travaux pratiques utiles à la communauté.

L'Athénée, s'équipe progressivement en numérique. A ce titre et plus largement, elle s'inscrit dans un projet de modernisation constante des outils pédagogiques utilisés. La désignation d'un référent numérique (hybridation, pédagogie, ...) et un référent informatique (gestion du parc informatique) apporte un plus dans cette mouvance numérique positive. Le numérique doit devenir un partenaire important et essentiel dans nos apprentissages.

Cfr notre contrat d'objectifs – Axe 1 – Stratégie 2 – GT12 : utilisation des TIC

3.3 LA CITOYENNETE RESPONSABLE

L'établissement s'engage à faire émerger une culture participative chez les élèves.

3.3.1 La citoyenneté responsable dans la vie à l'école

Lors de la rentrée scolaire, avec l'équipe éducative et notre psychopédagogue, les élèves établissent une charte de règles à respecter dans l'école. Elle sera revue et adaptée chaque année avec tous les élèves. Un projet Bien-Etre est mis en place par notre psychopédagogue.

L'Athénée s'articule aussi autour des pratiques citoyennes suivantes :

- ▶ Election démocratique de délégués de classe ;
- ▶ Formation des délégués ;
- ▶ Mise à disposition d'un local de réunion, d'une armoire et du temps nécessaire à des réunions de délégués ;
- ▶ Prise en compte des remarques, questions, demandes des élèves ;
- ▶ Implication dans la révision du ROI et du système de sanctions (internat et externat) ;
- ▶ Gestion d'un conseil d'élèves ;
- ▶ Sensibilisation au respect de l'environnement : tri des déchets, économie d'énergie, ...
- ▶ Développement participatif d'une politique collective respectueuse de l'environnement et diffusion de celle-ci, y compris à l'extérieur de l'Athénée.

3.3.2 L'ouverture citoyenne sur l'extérieur

L'objectif du projet est d'amener tous nos élèves à adopter une démarche de tolérance et d'ouverture vis-à-vis de l'autre en prenant le devoir de mémoire comme point de repère. A ce titre, nous gardons le souci de participer au maximum aux activités de la ville (homes, animations, Festival du Rire, cérémonies patriotiques, ...). Chaque opportunité d'activité (devoir de mémoire, «Viva For Life, Télévie, ...) est envisagée en termes de développement des valeurs citoyennes que nous défendons (solidarité, entraide, don de soi, écoute, soutien, implication, générosité, ...).

La présence d'un abri antiaérien sur l'implantation de Rochefort ne peut que renforcer notre appartenance au « devoir de mémoire ». Valeur citoyenne essentielle !

Dans un cadre plus scolaire, mais poursuivant des objectifs d'ouverture aux autres dans le respect de chacun, notons également l'organisation régulière d'expositions, proposées par différentes sections, et nous montrant les réalisations des élèves dans leurs spécialités. Cette démarche vise à renforcer chez l'élève l'estime de soi et à permettre à chacun d'eux de découvrir l'autre au travers de ses réalisations, dans une démarche de tolérance et de bienveillance mutuelle. Enfin, dans cette volonté d'ouverture vers l'extérieur et d'échanges, l'Athénée affiche la volonté d'organiser régulièrement des rencontres inter-écoles et inter-internats.

3.4 L'EDUCATION A LA SANTE

3.4.1 La lutte contre les assuétudes

Par *assuétudes*, nous entendons l'usage régulier de drogues, en particulier de cannabis, mais aussi celui de cigarettes, d'alcool, de médicaments et de produits énergisants. Une attention particulière est aussi portée aux nouvelles assuétudes telles que les smartphones, les jeux vidéo, les réseaux sociaux...

L'établissement mènera une politique de prévention, par des actions de sensibilisation, d'information, tant dans les classes qu'à l'internat. Ces actions de prévention seront destinées principalement aux élèves et aux membres du personnel et se feront en collaboration avec le centre PMS, la police locale, les plates-formes locales de prévention, les professeurs de cours philosophiques, les professeurs de sciences, les éducateurs, ... L'engagement en interne d'un psychopédagogue spécialisé va permettre la mise en place de beaux projets afin de lutter contre ce fléau.

3.4.2 La promotion de la pratique du sport

Outre les entraînements cyclistes et ceux pour les volleyeurs, l'école organise aussi diverses activités sportives en plus des cours d'éducation physique. Les élèves participent à des tournois à l'externat et à l'internat. L'option football-études, par l'organisation de tournois et d'activités footballistiques, ainsi que la section « Techniques Sociales » (2^{ème} degré) « Animateur » (3^{ème} degré), en particulier, contribuent à développer les activités sportives à l'école et à porter l'image de marque de l'établissement en dehors de nos murs (arbitrage, organisation de compétitions et d'animations, ...), Rhétos trophée, organisation de journées sportives pour le fondamental, ...

La présence de notre hall omnisport sur Jemelle permet l'organisation d'un grand nombre d'activités sportives.

Nouvelle technologie : un dispositif Lü installé dans la salle de sports de Rochefort permet d'associer et de développer le pédagogique et le sportif.

<https://www.play-lu.com>

3.4.3 La diététique à l'école

L'école offre à tous les élèves la possibilité de consommer un dîner (Rochefort et Jemelle) équilibrés, servis en self-service. Le repas de midi comprend potage, plat et dessert. Un buffet crudité est à disposition. Possibilité du potage seul ou d'un dagobert. Un projet « collation saine » va être mis en place. Un distributeur d'eau traitée est disponible pour les élèves et les professeurs sur l'implantation de Rochefort.

